

Le parc Montmorency : un lieu de pouvoir, un lieu de mémoire

Jean-François Caron

Number 93, June 2008

Québec 400 ans : histoire et lieux de mémoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6890ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Caron, J.-F. (2008). Le parc Montmorency : un lieu de pouvoir, un lieu de mémoire. *Cap-aux-Diamants*, (93), 45–48.

LE PARC MONTMORENCY : UN LIEU DE POUVOIR, UN LIEU DE MÉMOIRE

PAR JEAN-FRANÇOIS CARON

Le parc Montmorency est l'un des rares parcs publics du Vieux-Québec. Il est situé au sommet de la côte de la Montagne et il voisine l'archevêché et l'ancien hôtel des postes. Il a été désigné lieu historique national en 1949 pour commémorer l'un des lieux de réunion de l'Assemblée législative de la province du Canada entre 1841 et 1866. Il s'agit d'un jalon important de l'histoire de la démocratie au Canada. De plus, cet endroit a été le théâtre de plusieurs autres actes qui ont enrichi son passé.

1616-1883 : UN LIEU AUX MULTIPLES FONCTIONS

Aujourd'hui, lorsque les promeneurs profitent de la beauté et du point de vue exceptionnel qu'offre le parc Montmorency, ils sont loin de se douter de la variété des occupations que l'endroit a connues. En effet, il a été tour à tour lieu sacré où ont été inhumés, notamment, plusieurs pionniers de la Nouvelle-France, lieu de résidences

privées, lieu de pouvoir, tant religieux que civil, et site militaire hautement stratégique. Il a également été la scène de grandes premières.

L'histoire du lieu débute dès 1616, alors que les Récollets y cultivent un jardin. En 1618, ils échangent ce lopin de terre à Louis Hébert contre un terrain que celui-ci possède en bordure de la rivière Saint-Charles. Cet échange informel est officialisé en 1623 lorsque Henri II, duc de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France, en accorde le titre à Louis Hébert. C'est la première concession de terre de la vallée du Saint-Laurent. En 1626, le nouveau vice-roi, Henri de Lévis duc de Ventadour, l'érige en fief noble, le fief du Sault-au-Matelot, la première seigneurie. Au cours des décennies qui suivent, on voit défiler plusieurs propriétaires qui viennent enrichir sa chaîne de titres. Se succèdent ainsi de prestigieux occupants, des héritiers Hébert à François Provost, major de la ville et du château de Québec, en passant par Anne Gagnier, par son gendre Denis-Joseph Ruette, sieur d'Auteuil, procureur général

■
Le palais épiscopal vu de la côte de la Montagne. James Patisson Cockburn, aquarelle. (Musée royal de l'Ontario).





■ Premier parlement vu de l'avant. Litographie de Sarony et Major publiée à New York en 1852. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

du Conseil souverain et seigneur de l'arrière-fief Monceaux de la seigneurie de Sillery, puis par l'intendant Jean Talon. C'est finalement en 1688 que M^{re} Jean-Baptiste de La Croix de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec et successeur de M^{re} François de Laval, acquiert le terrain. On y ajoute éventuellement le lot voisin occupé par le premier cimetière de la ville et on se départit de plusieurs autres parcelles, de sorte qu'en 1732, les limites actuelles du parc Montmorency sont fixées. En faisant l'acquisition de ce bien-fonds, M^{re} de Saint-Vallier achète également la maison en pierre à deux étages qui s'y trouve. Celle-ci fait désormais office de premier palais épiscopal et de siège du diocèse de Québec. L'année suivante, l'évêque amorce la construction d'un mur de maçonnerie pour ceindre sa propriété. De 1693 à 1695, il y fait construire un nouveau palais en pierre de taille. Le projet est ambitieux et c'est uniquement l'aile sud-est du bâtiment qui est construite. Après sa mort, seuls M^{re} Pierre-Herman Dosquet et M^{re} Jean-Marie Dubreuil de Pontbriand habitent le nouveau palais.

Lors du siège de Québec de 1759, l'édifice est partiellement détruit et les voûtes sont pillées. À partir de cette date, la chapelle est utilisée comme lieu de culte pour les anglicans de la ville. Elle sert également à diverses réunions publiques. Toutefois, il faut attendre jusqu'en 1766 pour que Jean-Olivier Briand, le nouvel évêque, fasse restaurer

■ Le second parlement en 1865. (Bibliothèque et Archives Canada, C-53037).



l'ensemble du palais, et ce, non sans s'endetter. En 1777, il consent donc à louer l'édifice au gouvernement. Le gouverneur Guy Carleton et ses conseillers législatifs s'y réunissent. C'est alors le début officiel de la vocation politique du lieu, bien que lors de l'incendie du palais de l'intendant, en janvier 1713, le palais épiscopal avait accueilli temporairement l'intendant Michel Bégon et le Conseil souverain.

Avec la proclamation de l'Acte constitutionnel de 1791, Québec devient la capitale politique du Bas-Canada, mais sans édifice parlementaire. Le palais épiscopal s'avérant être l'édifice le plus approprié, c'est dans sa chapelle que la première session de l'Assemblée législative siège, le 17 décembre 1792. En 1831, après plusieurs années de tergiversations, M^{re} Bernard-Claude Panet accepte enfin de se départir du palais épiscopal en le vendant au gouvernement. Il devient donc, à proprement parler, un véritable « hôtel du Parlement ». C'est alors que s'amorce une série d'importants travaux d'agrandissement et de restauration. Une fois complété, l'ensemble est magnifique. Le 1^{er} février 1854, à peine les travaux sont-ils terminés qu'un incendie détruit complètement le nouveau parlement. Il est à noter que c'est dans cet édifice que, de 1845 à 1850, le conseil municipal de Québec a siégé.

Entre-temps, en 1840, le Parlement britannique adopte l'Acte d'Union créant la province du Canada-Uni. La conséquence pour Québec est de troquer son titre de capitale contre celui de « Vieille Capitale ». C'est désormais Kingston qui assume ce rôle. Toutefois, à la demande des députés, la capitale est presque aussitôt transférée à Montréal. L'Assemblée y siège de 1844 à 1849 alors qu'une foule d'émeutiers incendie le parlement, protestant ainsi contre la loi indemnisant les habitants du Bas-Canada ayant subi des pertes lors des rébellions de 1837-1838. La capitale est à nouveau forcée de déménager. On opte alors pour le principe d'une capitale itinérante. L'Assemblée siègera alternativement à Toronto et à Québec. Le premier tour de la ville de Québec arrive en 1852. Les parlementaires s'y réunissent jusqu'en 1855, puis de 1860 à 1865 alors qu'Ottawa est finalement choisie comme capitale permanente par la reine Victoria. Après l'incendie de 1854 et le retour à Québec de l'Assemblée prévu pour 1860, il faut songer à reconstruire un nouvel édifice. C'est ce qui est fait en 1859 et 1860. Conçu pour servir de bureau de poste lorsque la capitale déménagera à Ottawa, le nouvel hôtel du Parlement est généralement décrit comme un édifice quelconque.

Avec l'avènement de la Confédération, Québec est choisie comme capitale de la nouvelle province de Québec. L'ancien parlement devient donc le siège du nouveau gouvernement provincial. Rapidement toutefois, l'édifice s'avère trop exigu pour y accueillir tous les ministères. En 1872, on construit donc un nouvel hôtel des postes, de l'autre côté de la côte de la Montagne, et en 1876, on amorce la construction d'un nouvel



Le parc Frontenac vers 1898.
Photographie Fred. C. Wartele.
(Bibliothèque et Archives
nationales du Québec).

hôtel du Parlement, sur le terrain appelé Cricket Field, face aux fortifications. Les députés et fonctionnaires y emménagent plus vite que prévu puisque le 19 avril 1883, l'hôtel du Parlement est une fois de plus détruit par un incendie.

Outre ses vocations religieuse et politique, le site a eu une fonction militaire. En effet, sa position de commandement sur la vaste rade de Québec offre un point de vue imprenable sur le fleuve, la Pointe-Lévis, l'île d'Orléans et la baie de Beauport. C'est ainsi que, dès 1711, l'ingénieur militaire Jean-Maurice-Josué Boisberthelot de Beaujours construit la batterie du Clergé (Grande Batterie) dans le secteur du palais épiscopal. Au lendemain du 13 septembre 1759, les Anglais réparent sommairement les ruines du palais pour y loger des troupes. En 1762, James Murray note l'importance stratégique du lieu et y fait monter une autre batterie, juste derrière le palais. En 1797, la porte Prescott est construite pour contrôler l'accès à la haute-ville par la côte de la Montagne puis, à partir de 1808, c'est un mur qui est érigé entre la batterie du Clergé et la porte Prescott. On y installe alors les batteries de l'Assemblée et Prescott.

UN PARC PUBLIC

C'est dans l'esprit de l'idéal romantique et de l'embellissement urbain du XIX^e siècle que s'inscrit l'aménagement du parc Montmorency, en continuité avec le projet de conservation des fortifications mis de l'avant par le gouverneur général Dufferin. En 1883, à la suite de l'incendie de l'hôtel du Parlement et du départ des militaires britanniques (1871), le site de l'ancien palais épiscopal demeure inoccupé et jonché de ruines. En juin 1893, après un nettoyage, le gouvernement fédéral loue le terrain à la « cité » de Québec. On en fait un jardin public, le « parc Frontenac », bien que ce nom soit peu commode puisque ce parc est situé à proximité d'un nouvel hôtel prestigieux qui porte le même nom. En 1904, des citoyens déposent donc une pétition au conseil municipal pour faire changer ce nom en celui de « jardin

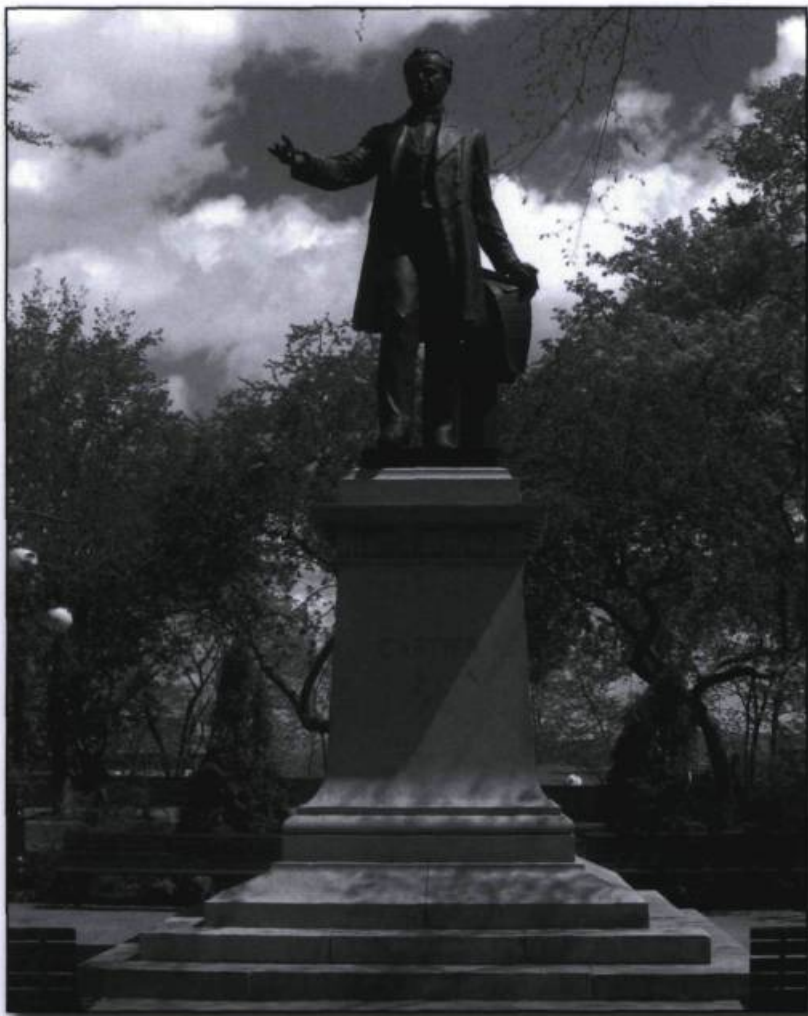
Montmorency ». Les pétitionnaires trouvent ce toponyme plus adéquat. Selon eux, on pourrait honorer la mémoire d'un vice-roi de la Nouvelle-France, Henri II, duc de Montmorency, et du premier évêque de Québec, M^{gr} de Laval. C'est ainsi qu'en 1908 naît officiellement le parc Montmorency. Le mur de pierre du parc est alors bordé d'une haie d'acacias et ses allées de sable rouge et ses massifs de verdure sont ombragés par de larges saules. Dans le retrait du mur de fortifications se trouve un kiosque, comme ceux qui occupent toujours la terrasse Dufferin. Par leur geste, les citoyens viennent de s'approprier collectivement ce lieu de mémoire.

UN HAUT LIEU

Depuis le début du XVII^e siècle, l'emplacement du parc Montmorency a donc été le témoin privilégié d'une série d'événements qui en ont fait un haut lieu de l'histoire de la ville de Québec et du Canada. C'est au moment de l'inauguration du parc et des fêtes du tricentenaire de Québec que débute la commémoration de plusieurs de ces épisodes historiques et de leurs acteurs. Ainsi, dès 1908, la Literary and Historical Society of Quebec commande l'installation d'une plaque rappelant l'emplacement du premier cimetière de Québec. Par la suite, la Société historique de Québec y érige une croix. Ces premières commémorations évoquent le caractère sacré que cette partie du site avait jusqu'à ce qu'on cesse d'y faire des inhumations au début du XVIII^e siècle. En 1974, Parcs Canada remplace la croix par une réplique de la première et en 1993, la Fédération des familles souches du Québec ajoute une nouvelle plaque remémorant à cet endroit l'inhumation d'Amérindiens et de pionniers français.

Entre 1902 et 1924, l'organisme anglophone appose également plusieurs plaques remémorant les faits militaires de Québec, dont celle marquant la localisation de l'ancienne porte Prescott dans la côte de la Montagne.

Plus au nord, à l'emplacement des anciens édifices parlementaires, les commémorations



■ Monument George-Étienne Cartier. Photographie Jean-François Caron, 2008.

■ prennent une couleur politique. En septembre 1920, le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau inaugure un monument à la mémoire de George-Étienne Cartier, premier ministre du Canada-Uni et un des Pères de la Confédération. Peu après, en 1935, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada dévoile une plaque rappelant l'émission, en 1824, au Parlement du Bas-Canada, du premier brevet d'invention canadien. Les commémorations politiques se poursuivent lorsqu'en 1949, le même organisme désigne le parc Montmorency pour son importance historique nationale. En 1964, le comité local de la célébration du jubilé de diamant de la Confédération appose une plaque de cuivre sur un bloc de granit pour marquer l'endroit où le pacte confédératif a été signé, 100 ans plus tôt, à l'occasion de la conférence de Québec. Enfin, en 1986, la Commission fédérale dévoile une autre plaque qui évoque le souvenir du lieu de réunion de l'Assemblée législative de la province du Canada puis de la province de Québec, de même que de la conférence de Québec de 1864.

En mai 1966, un entrepreneur s'affaire à consolider le mur de soutènement du parc lorsqu'il découvre des vestiges archéologiques. Il n'en faut pas plus pour que la flamme mémorielle

se ravive. Pendant plusieurs semaines, les ministères concernés, des organismes culturels et la population dissertent sur l'avenir du parc. Cet événement conduit finalement, au début des années 1970, au réaménagement du site. C'est dans cette foulée qu'en 1977 le monument de Louis Hébert est déplacé de la place de l'Hôtel-de-Ville vers l'extrémité nord-ouest du parc Montmorency. Il avait été initialement dévoilé en 1918 par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Le pionnier revient donc sur ses terres. Ce monument rappelle non seulement sa mémoire et celle de sa famille, mais également celle de 47 autres colons établis en Nouvelle-France.

Au-delà des commémorations officielles, plusieurs éléments évoquent l'histoire du site. Sur le parement extérieur du mur de soutènement de la côte de la Montagne, cinq pierres de borne du Board of Ordnance signalent encore les limites de l'ancienne propriété militaire. La seule présence de l'escalier menant du trottoir au parc rappelle l'entrée principale des trois bâtiments majeurs qui se sont succédé à cet endroit. Une pierre gravée du millésime 1815 nous laisse ignorant sur sa signification. Enfin, une enfilade de canons confirme l'importance stratégique du lieu pendant des décennies.

Au fil du temps, la population de Québec s'est approprié ce lieu de mémoire. Dès qu'un événement culturel populaire se tient dans l'arrondissement historique, le parc est pris d'assaut par les participants en raison notamment de sa situation géographique. À titre de gardien de ce site exceptionnel, Parcs Canada fait face au défi d'assurer, d'une part, la protection et la mise en valeur de ce lieu historique national et, d'autre part, d'en permettre l'utilisation au plus grand nombre possible d'usagers. ♣

■ Jean-François Caron est historien à Parcs Canada.

Pour en savoir plus :

Sur le lieu historique national du Canada du Parc-Montmorency :

Parcs Canada. *Énoncé d'intégrité commémorative du LHNC du Parc-Montmorency*, 2004.

Sur l'histoire du palais épiscopal :

Henri Têtu. *Histoire du palais épiscopal de Québec*. 1896. Québec, Pruneau et Kirouac, 1896, 304 p.

En ligne : <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtextes/accueil.htm>

Sur l'histoire du parlementarisme à Québec :

Christian Blais et al. *Québec, quatre siècles d'une capitale*. Québec, Les Publications du Québec. 2008, 692 p.

Sur l'histoire militaire à Québec :

Serge Bernier et al. *Québec, ville militaire, 1608-2008*. Montréal, Les Éditions Art Global, 2008, 354 p.